



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 109860

Texte de la question

La mission parlementaire d'évaluation et de contrôle sur les services de l'État à l'étranger a rendu son rapport en faisant plusieurs recommandations. La mission propose notamment de développer et renforcer les partenariats avec les fédérations professionnelles. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Partout dans le monde, le réseau diplomatique aide et soutient le développement économique de nos fédérations professionnelles. De plus en plus, conformément au souhait du ministre, l'économie est au cœur de l'action diplomatique. La conquête de marchés à l'exportation constitue donc, dans la plupart des pays où la France est représentée, un objectif qui mobilise pleinement le réseau diplomatique et consulaire. De nombreuses entreprises françaises désireuses d'exporter ou de s'implanter à l'étranger ont besoin d'être soutenues dans leur démarche. Ce soutien peut revêtir diverses formes : la mise à disposition d'un système d'aide ou de garanties financières, des informations sur l'accès aux marchés étrangers et les positions concurrentielles ou, simplement, la promotion de leurs produits. Sous la coordination des ambassadeurs, l'ensemble des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger contribue à l'implantation et aux exportations de nos entreprises, dans tous les secteurs d'activité (biens de consommation, agroalimentaire, luxe, armement, équipement, transport, etc.). À Paris, le ministère des affaires étrangères pilote cet exercice en aidant nos entreprises à affiner leurs stratégies à l'international ; outre les directions géographiques qui ont systématisé leurs contacts avec le monde des affaires, c'est à la mission Entreprises que revient la charge de coordonner cette action. Le ministre s'est impliqué personnellement dans cette mission par le biais de deux séminaires consacrés à la stratégie économique et politique de la France en Asie puis dans le Golfe, rassemblant ainsi, autour des services du Quai d'Orsay, les plus grandes entreprises françaises et des PME. Une journée portes ouvertes pour les entreprises, organisée le 26 avril 2006, a remporté un franc succès avec 400 entreprises accueillies au Quai d'Orsay par plus de 100 diplomates mobilisés pour l'occasion.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109860

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11704

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2089